



COLLECTE DU DENIER 2023 : NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Le Diocèse de Lille a lancé **sa collecte du Denier pour l'année 2023** autour du thème de l'Espérance, pour un monde plus juste, plus fraternel et plus humain. Cette espérance nous vient du Christ et est portée par les prêtres et les laïcs salariés, qui ont besoin de vous pour la faire rayonner.

Qu'est-ce que le Denier de l'Église ?

Il s'agit du don de tous les catholiques pour faire vivre l'Église. Le Denier permet de financer le traitement des prêtres, la formation des séminaristes, la prise en charge des prêtres âgés ainsi que les salaires des laïcs engagés professionnellement au service de l'Église.

A quoi sert un don au Denier ?

- Pour tous ceux qui participent à la vie de l'Église au quotidien.
- Pour les prêtres qui baptisent, marient, célèbrent les messes, apportent la présence et l'amour du Christ à tous...
- Pour les laïcs qui les assistent dans toutes ces actions, enseignent le catéchisme à nos enfants, accompagnent les personnes en difficulté...
- Pour les séminaristes qui se préparent à offrir leur vie à Dieu...
- Pour nos prêtres âgés qui ont tant donné...

Pourquoi participer au Denier de l'Église ?

L'Église ne reçoit aucune subvention de l'État ou du Vatican. Les dons sont son unique ressource. Elle a besoin de votre soutien pour porter son message de paix et d'espérance.

Aujourd'hui, **seul un catholique sur dix participe à cette collecte annuellement : c'est bien trop peu pour assurer le fonctionnement de l'Église et son avenir !** L'Église est fragilisée par les événements actuels et les conséquences de la crise énergétique se font ressentir. En effet, le nombre de donateurs est en baisse dans notre diocèse alors que les coûts ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi nous comptons aujourd'hui sur votre générosité.

Comment faire un don ?

Vous pouvez donner par carte bancaire sur donnons-lille.catholique.fr. C'est pratique, rapide et sécurisé ! **Un grand merci pour votre contribution !**